

TÉLÉGRAPHE OFFICIEL.

Laybach, mercredi 8 avril 1812.

EXTERIEUR.

RUSSIE.

Petersbourg, 25 février. L'ordonnance qui fut rendue l'année dernière concernant le commerce des neutres, a été confirmée pour 1812; mais les droits sur quelques articles ont été augmentés pour l'intérêt de l'industrie nationale.

ANGLETERRE.

Londres, 18 mars. Les habitans de Demerary, Tabago, Essequibo et autres Iles, ont préparé des pétitions qu'ils doivent présenter au prince-régent et aux deux chambres du parlement, pour demander que le sucre soit substitué aux grains dans les distilleries anglaises; que le sucre puisse être exporté aux Etats-Unis, et enfin que les droits sur cette denrée soient diminués. Les deux premières de ces colonies évaluent les pertes qu'elles ont faites l'année dernière, de 1,200,000 à 1,500,000 livres sterling.

— Il est question d'une assemblée du conseil des communes de la ville de Londres, dont l'objet sera de prendre en considération la situation des affaires publiques. Le lord-maire a fixé cette assemblée à jeudi prochain; on croit qu'elle sera très-nombreuse.

Les prix du pain a encore augmenté hier de deux pences.

— On mande du Cap, que le célèbre missionnaire Vanderkemp est mort: il avoit fondé plusieurs missions parmi les sauvages de l'Afrique. (*Journ. de Paris.*)

DANEMARCK.

Copenhague, 13 mars. Le 7 mars dernier, il a été donné au théâtre de Copenhague une représentation au bénéfice des familles de ceux qui ont été tués ou blessés pendant la guerre actuelle. La recette s'est élevée à plus de dix mille écus. On a donné la reprise d'un opéra national, dont l'auteur est M. le chevalier Thaarup, doyen et peut-être le premier des poètes danois vivans. L'auteur y avoit ajouté un épilogue qui respire beaucoup de patriotisme, et sur-tout une forte haine contre les Anglais. Toute la famille royale avoit assisté à cette représentation brillante et vraiment nationale. (*Moniteur.*)

AUTRICHE.

Vienne, 11 mars. La session actuelle de la diète hongroise se prolongera encore pendant un certain temps. La plupart des députés ont pris des congés limités pour aller passer quelque temps dans leurs foyers. Les membres des commissions resteront réunis à Presbourg, et continueront de s'occuper de la confection de l'échelle de dépréciation et de la rédaction des doléances de la nation hongroise.

— Une partie des corps de sapeurs et des pioniers va être employée à des travaux publics. Le pont du Tabor sera décidément remplacé par un pont de pierre. Ce pont, comme l'on sait, est destiné à la communication de l'Autriche avec la Bohême et la Moravie. L'entreprise est grande, hardie et difficile, parce que le Danube au nord de Vienne est impétueux, large et profond. Trois millions de florins

de Vienne ont déjà été assignés pour l'exécution des premiers devis. Le plan est de MM. les conseillers auliques de Paccasi et de Schemerle; ils sont aussi chargés de l'exécution.

— Le général Kutusow étoit encore le 20 février à Bucharest, mais il avoit remis le commandement au comte de Langeron, et se disposoit à partir pour Pétersbourg. Le nouveau général en chef a toujours son quartier-général à Giurgewo. Le général Markov commandera immédiatement sous ses ordres le centre de l'armée; le général Essen sera chargé de l'aile droite, et le général chevalier de Sass, de l'aile gauche.

Les positions de l'armée principale s'étendent depuis les frontières d'Autriche jusqu'aux limites de la Bessarabie.

L'on apprend que le général en chef comte de Langeron a fait une chute dangereuse de cheval en parcourant les cantonnemens, tant pour passer les troupes en revue que pour assurer les subsistances de l'armée qui éprouvent quelque embarras.

Il paroît que d'après des communications officielles, arrivées du quartier-général russe au sénat servien, on a renoncé en Servie à tout plan de conciliation avec la Porte, et l'on n'y est plus occupé qu'à prendre des mesures vigoureuses pour repousser les attaques des Turcs. Il se confirme qu'un grand nombre de troupes ottomanes se réunissent sur les bords de la Drina; les Serviens sont aussi inquiets des corps turcs qui se rassemblent près de Nissa et de Widdin. (*Journ. de Paris.*)

ROYAUME DES DEUX-SICILES.

Naples, 29 février. Le sirop de chataignes, qui a été mis en vente ces jours-ci, est d'une perfection qui fait oublier le meilleur sirop de raisin. Il est infiniment plus doux pour les sorbets et pour les différens usages auxquels on l'emploie dans la cuisine. Cette fabrique est maintenant occupée à extraire du sucre de ce sirop.

Du 7 mars. On apprend de Teramo, dans l'Abruzze, que deux bricks anglais ont tenté un débarquement près Monte-Pagano; mais qu'ils ont été repoussés avec perte, grâce à la conduite intelligente et courageuse de M. Francani, capitaine des gardes nationales. (*Moniteur.*)

BAVIÈRE.

Munich, 12 mars. La direction de police de cette capitale a fait publier un avis qui a pour objet de prévenir le public contre les pièces suivantes qui sont fausses:

1.º De fausses couronnes d'Autriche de 1795 et de 1796 qu'il n'est pas facile de reconnoître au poids et au son, mais bien à leur peu d'éclat et à la rudesse des lettres de la légende; lorsqu'on les rogne elles conservent leur couleur blanche, mais on s'aperçoit que le métal est mou.

2.º Les mêmes écus de 1794, que leur poids et leur son ne peuvent pas non plus faire distinguer des véritables, mais que l'on reconnoît aisément à une couleur trop blanche, semblable à celle du vif-argent, et à la couleur rouge qu'ils présentent lorsqu'on les rogne.

3.^o Des kreutzers faux, qui ont l'impreinte ou des anciennes armes électorales de Bavière, ou des armes actuelles de ce royaume, ou simplement avec le globe impérial, et portant le millésime de 1740, 1780, 1801 et 1810. Ils sont de laiton faiblement argenté; et on peut les reconnaître à ce qu'ils sont minces, flexibles, et pliés pour la plupart. (Moni-sur.)

ESPAGNE.

Grenade, 12 février. Le commandant Blanos a découvert, dans une battue qu'il a faite du côté d'Alpujarras plusieurs dépôts d'armes et 20 quintaux de poudre qui ont été conduits à Grenade.

Un détachement du 21.^e régiment de chasseurs à cheval a surpris près de Barcarrota, en Estremadure, un parti ennemi de 70 hommes commandés par Ascensio; 45 d'entr'eux ont été tués ou blessés. Parmi les premiers on compte le chef Ascensio. Le reste de la bande a été dispersé, et une grande partie des chevaux a été prise.

Séville, 17 février. Un détachement du 7.^e régiment de cavalerie légère, commandé par le capitaine Pranak, a battu les troupes de Balleisteros. Les chefs Santiago, Cortès et Gordillo, sont restés morts sur le champ de bataille avec quatorze des leurs. Balleisteros s'est vu de nouveau dans la nécessité de se réfugier sous le canon de Gibraltar. Il se trouve dans une position fort critique, puisque, d'un côté sont les troupes françaises, et de l'autre la place dont on lui ferme l'entrée, et d'où on ne lui envoie des vivres qu'en très-petite quantité, en sorte que la désertion lui enlève beaucoup de monde.

Les Anglais ont voulu faire une tentative pour délivrer Balleisteros. Ils ont fait venir le général Copons avec une division de 4000 hommes, qui, réunie avec les 5000 hommes sous les ordres de Balleisteros, formoient un corps de 9000 h. Le 29, ils ont voulu forcer la position des Français; ils ont été obligés de se retirer, après avoir été battu sur tous les points, et avoir éprouvé une perte d'une trentaine de morts et d'une centaine de blessés, parmi lesquels se trouvoient des officiers de distinction. (J. de l'Emp.)

SUISSE.

Bâle, 10 mars. Par circulaire du 4 de ce mois, S. Exc. le landamman de la Suisse informe les gouvernements cantonaux, qu'ensuite de la délibération de la diète sur la proposition qui lui avoit été faite par le ministre de Prusse, d'établir une convention qui supprimé le droit de traiteforaine entre les deux pays, le ministre de Prusse ayant consenti aux modifications demandées par la diète dans le projet proposé, cette convention a été signée le 3 mars par M. de Chambrier, ministre de Prusse, qui s'étoit rendu à cet effet à Berlin, et par les commissaires helvétiques désignés par S. Exc. le landamman, savoir: M. le bourguemestre Sarrasin et M. le conseiller Stehelin. La ratification étant demandée dans le terme de quatre mois, S. Exc. invite les cantons à la lui faire parvenir, soit directement, soit par le canal de leurs députés à la diète prochaine.

On assure que les négociations qui ont lieu à Schaffouse pour un traité de commerce entre le grand-duché de Bade et la Confédération seront terminées la semaine prochaine. Le projet de ce traité est rédigé, et l'on espère que s'il est adopté par le gouvernement de Bade d'un côté et par les cantons frontières de l'Argovie, de Schaffouse, de Turgovie, de Zurich, Saint-Gall et Bâle de l'autre, il pourra,

avec l'approbation du landamman de la Suisse, être mis provisoirement à exécution avant que la diète s'assemble et puisse lui donner la sanction définitive.

Schaffouse, 15 mars. Le 19 février, à quatre heures du matin, on a ressenti des secousses de tremblement de terre dans le Brettigen, canton des Grisons.

INTERIEUR.

EMPIRE FRANÇAIS

Paris, 23 mars. Hier dimanche, 22 mars 1812, S. M. l'Empereur et Roi, entouré des princes, des ministres, des grands officiers et des officiers de sa maison, a reçu, avant la messe, au palais des Tuileries, dans la salle du trône les députations de divers collèges électoraux.

Après la messe, il y a eu parade dans la cour des Tuileries.

Les bataillons de la Vistule s'étant trouvés à la parade, S. M. a chargé les officiers de ce corps de témoigner aux soldats sa satisfaction de la bravoure qu'ils ont montrée en Arragon.

A l'audience qui a eu lieu après la parade, MM. les maires des bonnes villes ont eu l'honneur de présenter à S. M. la médaille que les bonnes villes de l'Empire ont fait frapper à l'occasion du baptême du Roi de Rome; M. le maire de Dijon portoit la parole.

MM. les maires et les députés des bonnes villes de l'Empire, qui eurent l'honneur d'assister l'année dernière au baptême de S. M. le Roi de Rome, votèrent, à l'unanimité, qu'une médaille en or seroit frappée pour perpétuer cet événement mémorable. Ils nommèrent commissaire pour veiller à l'exécution de la médaille, M. Durand leur collègue, maire de Dijon, chevalier de l'Empire et membre de la Légion d'Honneur. Cette médaille, de la plus grande et de la plus belle dimension, ne laisse rien à désirer pour le fini; c'est peut être la plus parfaite qui ait jamais été frappée. D'un côté l'Empereur est en pied et en grand costume, tenant élevé entre ses mains S. M. le Roi de Rome, et paroissant le présenter au peuple français ce qui rappelle ce beau mouvement de l'Empereur, lorsque le jour de la cérémonie du baptême, il prit l'auguste enfant des mains de S. A. le grand-aumônier de France, se tourna vers la nef et présenta, avec un sentiment de satisfaction, à son peuple, l'héritier de son empire. Devant S. M. sont placés les fonds baptismaux. On lit au bas: *Baptême du Roi de Rome.*

Sur les revers de la médaille sont disposées, sur deux lignes circulaires, les armoiries des 49 bonnes villes de l'Empire. Le nom de chaque ville est inscrit dans les armoiries mêmes. Au centre on lit en gros caractères: *A l'Empereur les bonnes villes de l'Empire.* Le dessin de la médaille est de M. Lafitte, la gravure est de M. Andrieux qui a consacré plusieurs mois à ce travail. M. le conseiller d'état, préfet de la Seine, MM. les maires de Paris, de Lille, de Bruxelles, de Bourges, étoient présens lorsque M. le maire de Dijon a eu l'honneur d'offrir à S. M. l'Empereur la médaille au nom des bonnes villes de l'Empire. S. M. l'Empereur a reçu avec bienveillance cet hommage respectueux et ce témoignage de dévouement des premiers magistrats de ses bonnes villes.

On croit que la médaille sera présentée dimanche à S. M. l'Impératrice à S. M. le Roi de Rome.

Du 24 mars. Hier, à trois heures, S. M. l'Empereur

est monté à cheval, accompagné de M. le maréchal du c d'Autriche, d'un officier d'ordonnance et d'un page. S. M. s'est d'abord arrêté en face de la rue de Caumartin, et est descendue chez S. A. le prince de Neuchâtel. Une foule considérable s'est assemblée sur le boulevard, et aussitôt que S. M. a reparu, les plus vives acclamations se sont fait entendre, et l'ont suivie tout le long des boulevards jusqu'au pont d'Austerlitz. L'Empereur est revenu par les quais de la rive gauche, et s'est rendu au Louvre en traversant les quartiers les plus peuplés de la capitale. Partout l'on s'est porté sur son passage avec un extrême empressement et les cris réitérés de *vive l'Empereur* ont accompagné la marche de S. M.

Du 25 mars. La première classe de l'Institut a nommé M. Poisson à la place vacante dans la section de physique générale, par la mort de M. Malus. M. Girard, ingénieur des ponts-et-chaussées, chargé de la construction du canal de l'Ourcq, est le candidat qui a obtenu le plus de voix après M. Poisson. La seconde classe a décerné le prix pour *l'Éloge de Montaigne*, à l'auteur du n° 10. C'est M. Villemain, professeur au lycée impérial; il n'a que 22 ans. L'académie a regretté de n'avoir pas un second prix à donner au n° 48; elle lui a décerné une médaille. On attribue ce discours à un homme de lettres connu par un ouvrage de morale fort distingué. L'accessit a été donné au n° 6. On dit l'ouvrage très-recommandable par l'étendue des idées et la précision du style. Enfin, quatre autres discours ont obtenu des mentions honorables. On ne connoît pas encore le jour où se fera la distribution des prix.

(*Journal de Paris.*)

-- En attendant que la relation de l'événement arrivé le 28 février à la houillère de Beaujonc parvienne, M. Liégard, secrétaire général de la préfecture du département de l'Ourthe, a publié quelques observations où l'on remarque les passages suivans, propres à rectifier les erreurs qui ont été répétées dans les premiers momens. Pour faire cesser, relativement au nombre des victimes qui ont péri dans cet événement déplorable, toute incertitude que les uns perpétuent par ignorance des faits, et d'autres peut-être par des motifs moins innocens, je vais présenter le compte exact de ces infortunés.

Le 28 février, il y avoit dans la fosse Beaujonc 126 ouvriers. 35 sont sortis au moment de l'irruption des eaux; 69 se sont retirés dans les galeries, et ont été sauvés le 4 mars; 22 seulement ont péri. Leurs corps ont été retrouvés et relevés selon les formalités prescrites par les lois.

Outre tous les moyens qui ont été scrupuleusement employés pour s'assurer de l'exactitude de ces faits, il existe une vérité qui détroit toute objection contraire, c'est que vingt-deux familles seulement se sont présentées pour réclamer les secours qu'on accordait, et que l'on continuera d'accorder à celles qui ont de semblables pertes à déplorer. Cette importante circonstance d'un événement aussi désastreux et tous les détails qu'offrira la relation, sont encore constatés de la manière la plus authentique par MM. Cordier inspecteur divisionnaire, et Baunier, ingénieur en chef des mines, envoyés expressément par le gouvernement pour prendre connoissance de la situation de la houillère Beaujonc et de toutes celles du département. (*J. de Paris.*)

Le 9 de ce mois, la cour impériale de Grenoble, chambres réunies dans la salle de ses audiences solennelles, a, sur le réquisitoire de M. de procureur-général, enregistré

les lettres de grâce accordées par S. M. l'Empereur à dix-neuf prisonniers de guerre anglais condamnés par une commission militaire à la peine de six années de fers, pour s'être évadés du dépôt où ils étoient détenus.

On a ressenti à Mirabel, département de la Drôme, trois secousses de tremblement de terre. La première le 14 février, à dix heures trois quarts du matin; la seconde le 15, à deux heures et demi du matin; et la troisième le même jour, à huit heures un quart. La dernière a été la plus forte; elle a détaché quelques quartiers de pierre d'un rocher. Ces secousses ont été ressenties dans quelques communes limitrophes,

M. Dusséck, célèbre pianiste qui étoit attaché à la musique de S. A. le prince de Bénévent, est mort hier, à Paris, presque subitement, d'une goutte remontée. Il étoit âgé d'environ 55 ans, il est regretté de tous ceux qui connoissoient ses talens et son caractère.

-- On a vu dans le jugement du conseil de guerre qui a condamné, le 18 de ce mois, le capitaine de vaisseau Saint Cricq, que la peine a été prononcée à la majorité de six voix contre deux; de ces deux voix l'une appliquoit au délit la peine capitale; l'autre, l'art. 38 de la loi du 22 août 1790.

-- La cour d'assises de Bordeaux s'est occupée, pendant ses séances des 14 et 15 courant, d'une cause d'empoisonnement dont voici les détails principaux:

Antoine Guiraud, boulanger, fut admis en cette qualité à l'hospice de bienfaisance de cette ville. A une époque assez réculée, quelques discussions eurent lieu entre Antoine Guiraud et Thibaud Dufresne, portier de l'hospice.

Au mois d'août 1811, la fille de ce dernier ressentit, après son diner, de vives douleurs d'estomac, et des nausées qui furent suivies de vomissemens considérables; Dufresne et son épouse ressentirent aussi les mêmes incommodités.

Le 7 novembre, l'épouse et la fille de Dufresne, après avoir mangé chacune un morceau de pain, à leur déjeuner, ressentirent bientôt après de nouvelles douleurs plus aiguës que les précédentes.

Le sieur Lartigue, pharmacien, avoit été chargé, le 11 novembre, d'analyser le pain remis au portier de l'hospice et le 13 dudit mois, il déclara qu'il existoit de l'arsenic dans le pain.

Les soupçons se portèrent sur Antoine Guiraud, boulanger de l'hospice; il fut interrogé, et convint qu'il étoit brouillé avec le portier Dufresne; mais qu'il n'avoit point mêlé d'arsenic dans le pain qu'il fabriquoit seul. Une visite fut faite chez Guiraud, et rien qui put le faire soupçonner ne fut trouvé chez lui; cependant, Guiraud fut arrêté. On entendit de nombreux témoins, et de leurs déclarations il semble résulter que l'accusé étant brouillé avec Dufresne avoit gardé contre lui du ressentiment, et qu'il avoit cherché à se venger en l'empoisonnant. Guiraud ne disconvint point de cette mésintelligence; mais il déclara n'avoir jamais mis d'arsenic dans le pain qu'il fabrique.

Les débats de cette affaire ont été dirigés avec une extrême sagacité; le jury a reconnu Antoine Guiraud coupable du crime d'empoisonnement, et en conséquence la cour l'a condamné à la peine de mort.

Ajaccio, le 24 février L'enseigne de vaisseau Saint-Blin commandant la goëlette de S. M. *la Goëlan*, ayant eu connoissance le 17 de ce mois d'un bâtiment suspect, lui a

donné chasse jusque sous la tour de Longo Sardo, où le bâtiment s'est réfugié.

L'enseigne Saint-Blin, malgré le feu de cette tour et du bâtiment, s'est emparé de celui-ci et l'a conduit à Ajaccio.

C'est une lettre de marque espagnole armée de 10 canons et de 30 hommes d'équipage. Il est chargé de pelletteries.

Le corsaire *la Harpe*, de Marseille, a aussi amené dans ce port le navire anglais *la Sybille* de 400 tonneaux chargé de draps et diverses marchandises.

La Mouche de S. M. n° 21, en station à Bastia, a capturé et introduit dans ce port deux grandes barques ayant une cargaison très-riche de contrebande.

PROVINCES ILLYRIENNES.

Trieste, 31 mars. L'anniversaire de la naissance du Roi de Rome remis à la seconde fête de Pâques a été célébré hier.

Dès la pointe du jour cette heureuse époque a été rappelée aux habitans de Trieste par une salve d'artillerie.

Le soir, le palais du gouvernement a été illuminé et décoré d'un transparent ingénieux. Il y a eu grand bal suivi d'un souper chez S. E. le Gouverneur général. La salle du bal étoit ornée du chiffre du Roi de Rome.

Plus de 500 personnes avoient été invitées plusieurs étoient-venues de Laybach, de Fiume et de Gorice pour assister à cette fête. Une loterie composée des modes les plus fraîches de la capitale y ajoutoit, pour les dames, un nouvel intérêt.

Ordonnée avec goût, présidée avec grâce, cette soirée a été animée par le plaisir et s'est prolongée jusqu'au jour.

I S T R I E.

Bettina, 18 mars. Trois barques armées sous pavillon français furent aperçues de Bettina sans qu'on soupçonnât quelles fussent ennemies à cause de leur pavillon. 1 barque de Rovigno et 2 de Raguse chargées d'huile, s'approchèrent, mais s'aperçurent trop tard de leur erreur. Elles se réfugièrent dans le port de Bettina où elles furent attaquées par le canon des barques. Les corsaires envoyèrent 3 bateaux chargés d'hommes bien armés, qui se répandirent dans la ville. Malgré la surprise qu'ils y causèrent la garde de Bettina, réunie à celle de Morter quoiqu'un petit nombre, firent une si vigoureuse résistance que les brigands furent dispersés, et se rembarquèrent au plus vite après avoir perdu 10 hommes dont 2 sont restés en notre pouvoir.

Pirano, 23 mars. Le 20 de ce mois, 4 bâtimens ennemis, armés en course se sont présentés à la pointe de Salori; un détachement de 24 hommes avoit reçu l'ordre de se transporter de ce côté, il s'est opposé pendant 2 jours et 2 nuits au débarquement de l'ennemi.

Dans la nuit du 22 le détachement ayant aperçu une brazzère, et voulant attaquer l'ennemi de près le laissa débarquer, fondit sur lui avec impétuosité lui fit 3 prisonniers, et le força de se retirer, malgré la protection d'un corsaire qui faisoit feu de son bord.

La même nuit une autre brazzère est parvenue à s'introduire dans Porto-rose; à la faveur de la nuit, et s'est emparé d'un trabacolo chargé qui y étoit amarré, mais la

garde de la batterie la forcé d'abandonner la prise et la repoussé vigoureusement.

La garde nationale de l'Istrie a donné dans ces circonstances des preuves non équivoques du zèle et de l'intrépidité qui la caractérisent, et l'ennemi doit être convaincu qu'il n'est plus possible d'aborder en Illyrie sans y rencontrer une vigoureuse résistance.

A V I S.

Le Directeur du *Télégraphe Officiel* avoit engagé par un avis inséré aux numéros deux et suivans, les personnes qui désireroient d'avoir le journal au texte italien, de vouloir bien lui faire connoître leur intention. MM. les Intendants et subdélégués, fonctionnaires, chefs et employés des administrations, propriétaires et négocians, lui ayant manifesté un vœu unanime, le Directeur s'est empressé de l'exprimer à S. E. le GOUVERNEUR GÉNÉRAL des Provinces Illyriennes, qui a daigné décider que le *Télégraphe officiel* paroîtroit en langue italienne, en outre des deux textes français et allemand.

En conséquence, toutes personnes qui voudront s'abonner au texte italien adresseront de suite au Directeur ou à MM. les Directeurs des Postes de leur résidence, leur demande accompagnée du prix de l'abonnement pour 6 mois, à prendre du 15 avril prochain. Elles sont prévenues que sans ce paiement préalable, le journal ne leur sera point adressé, l'usage étant de payer par tout les abonnemens par avance. MM. les abonnés recevront des récépissés en forme et sont invités à donner exactement leurs noms, prénoms, professions et demeures pour éviter des erreurs dans l'impression des adresses et des retards dans les envois du journal.

Les personnes qui, pour raison de voyage, absence ou toute autre cause, voudroient ne s'abonner que pour un trimestre, n'en déposeront que le montant.

A V V I S O.

Il Direttore del *Telegrafo Ufficiale* aveva invitato mediante un avviso posto nel numero due e susseguenti, le persone che bramassero di leggere il giornale nel testo italiano, a fargli conoscere le loro intenzioni. Siccome i signori Intendenti e Suddelegati, gli impiegati dell'amministrazioni i proprietari e negozianti, esternarono concordemente il desiderio di vederlo in italiano, egli si prese l'impegno di parteciparlo a Sua Eccellenza il Governatore generale delle Provincie Illiriche, questi si è degnato di decidere che il *Telegrafo Ufficiale* esca in lingua italiana oltre li due testi, francese e tedesco.

Per conseguenza tutti quelli che vorranno abbonarsi pel testo italiano, indirizzeranno subitamente le loro domande, aggiuntovi il prezzo dell'abbonamento per sei mesi, allo stesso Direttore oppure ai signori direttori delle poste del luogo di loro residenza. I signori abbonati sono istessamente avvertiti, che il giornale non gli sarà spedito senza il suddetto pagamento anticipato, mentre che si usa per tutto di pagare in avanti, i signori abbonati otterranno delle ricevute secondo le forme, ma essi da parte loro, avranno la bontà d'indicare con tutta esattezza, i loro nomi, cognomi, professioni e abitazioni, acciò si possano cansare i ritardi delle spedizioni dei giornali.

Le persone che, per motivo di viaggio, assenza o di tutt'altre ragioni particolari, non volessero abbonarsi che per un trimestre, potranno spedirne il montante.

LOTÉRIE IMPÉRIALE D'ILLYRIE.

ROUE DE LAYBACH

Tirage du 4 avril 1812.

82 - 5 - 85 - 40 - 81